

PROJET PEDAGOGIQUE ALSH PRAYSSAS

Accueil de Loisirs Sans Hébergement de PRAYSSAS

PROJET PEDAGOGIQUE



Institut de Formation d'Animation et de Conseil
Etablissement Gascogne et Guyenne
289 Rue de Lille ☎ 05 24 38 14 14
Parc des sports ☎ 07 82 49 06 46
47000 Agen



SOMMAIRE

I	PRESENTATION	3
II	MOYENS HUMAINS	4
III	MOYENS MATERIELS	5
IV	LES PARTENAIRES	5
V	LE FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT	6
	1 - L'ORGANISATION	
	2 - LA STRUCTURE D'ENCADREMENT	
	3 - LA VIE QUOTIDIENNE	
VI	LA PREPARATION PEDAGOGIQUE	8
VII	LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	8
VIII	LES ACTIVITES	11
IX	LES DIFFERENTES RELATIONS	15
X	LES BILANS ET L'EVALUATION : LA DEMARCHE QUALITE	16
XI	LA SECURITE	18

I – PRESENTATION

L'accueil de loisirs sans hébergement de Prayssas est situé au sein du groupe scolaire communal.

L'établissement fonctionne durant toutes les vacances scolaires hormis celles de Noël et la dernière semaine des vacances d'été qui est consacrée aux travaux d'entretien.

L'ouverture se fait à 7h30 et la fermeture à 18h30.

L'A.L.S.H de Prayssas est sous compétence de la commune de Prayssas qui fait partie de la Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas. Au sein de cette collectivité, existent 3 autres accueils de loisirs : l'A.L.S.H. d'Aiguillon, l'A.L.S.H de Damazan et l'A.L.S.H. de Port Sainte Marie.

L'A.L.S.H de Prayssas accueille en priorité les enfants des familles résidant sur ce secteur. Elles peuvent inscrire leurs enfants âgés de 3 à 15 ans.

Par convention, et pour des raisons de proximité et de rationalisation territoriale, il accueille des enfants de l'ensemble de la Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas. Il peut aussi accueillir des enfants des communes alentours en fonction des places disponibles et à conditions que les familles concernées soient financées par leur commune de rattachement ou si elles s'acquittent d'un supplément.

La capacité d'accueil maximale des locaux est de 100 enfants. L'accueil de loisirs accueille en moyenne sur l'année 35 enfants.



II – LES MOYENS HUMAINS

L'équipe d'animation de l'accueil est composée :

- de personnel vacataire employé par le gestionnaire en fonction des besoins liés à la fréquentation.

Le personnel vacataire sera issu principalement territoire d'intervention de l'ALSH et des communes voisines. Ce seront des personnes disposant d'un diplôme d'animation souhaitant, à l'occasion des vacances scolaires, assurer le rôle et les fonctions d'animateurs.

A – Le directeur

Il aura la responsabilité pleine et entière de l'accueil de loisirs. Il coordonne l'équipe pédagogique et participe à des temps d'animation.

Compte tenu de la fréquentation (moins de 80 enfants moins de 80 jours) Il devra être titulaire d'un diplôme de direction d'ACM de niveau BAFD au minimum

B – Les animateurs

L'équipe d'animation est composée d'au moins 3 animateurs, (B.A.F.A, BAFA en cours ou stage pratique) qui assurent l'animation de l'accueil. Certains plus aguerris et habitués de la structure peuvent pallier au remplacement temporaire du Directeur dans la mesure où ils ont plus de 21 ans et qu'ils sont titulaire d'un BAFA avec expérience depuis plus de 5 ans.



C – Le personnel technique

La réception des repas et leur mise en plat seront assurées par un agent spécialisé, employé par le gestionnaire. Il assurera sa mission dans les locaux de la cantine de l'école Elle devra faire partie au même titre que les animateurs, de l'équipe pédagogique et sera une personne ressource dans son domaine.

Des actions relatives à la prise d'initiatives, aux responsabilités, à l'autonomie et à l'ouverture d'esprit de l'ensemble des acteurs de l'A.L.S.H. seront encouragées dans ce secteur.

Le ménage de la structure sera assuré par un agent contractuel employé par le gestionnaire 2 h par jour.

L'entretien technique et des extérieurs seront assurés aussi par des agents communaux dès lors que cela est nécessaire.

L'encadrement des enfants et des activités sera strictement réalisé selon la réglementation en vigueur édictée par le ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse.

III – LES MOYENS MATERIELS

L'Accueil de loisirs est implanté dans le groupe scolaire de Prayssas. L'équipe d'animation dispose d'un 4800 m² de terrain arboré avec tables de ping pong et terrains de basket et de football et dans le bâtiment de l'école :

- D'un réfectoire
- D'une cuisine
- D'une salle d'exercice
- D'une salle dortoir
- De 2 préaux
- D'un grand couloir
- De sanitaires



Il est doté de matériel pédagogique diverse pour la réalisation des activités : matériel fongible, de bricolage, de camping, sportif, informatique...

Des commandes sont possibles périodiquement en fonction des besoins et de l'utilité du moment.

IV – LES PARTENAIRES

L'Accueil de loisirs tout au long de sa préparation sera amené à travailler en partenariat avec :

- La Commune de Prayssas
- La communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas
- L'IFAC Etb GASCOGNE GUYENNE
- La CAF
- La MSA
- Le SDJES
- Le Groupe scolaire de Prayssas
- Le tissu associatif local
- Les habitants
- Les différents accueils de loisirs avoisinants
- Les autres communes associées
- Les prestataires de service
- La MARPA de Prayssas
- L'EHPAD de Prayssas
- La Bibliothèque
- La Médiathèque



V – LE FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

1 – L'organisation

L'Accueil de loisirs sera ouvert pendant les vacances scolaires, de 7h30 à 18h30.

Les enfants inscrits à l'accueil pour la journée complète y prendront le repas de midi ainsi que le goûter.

Tous les enfants peuvent y être accueillis, quelle que soit leur origine, commune de provenance, leur situation sociale et leur situation physique et mentale (en fonction des capacités et des compétences d'accueil).

2 – La structure d'encadrement

En fonction du nombre, l'équipe d'animation souhaite travailler avec des petits groupes scindés, par tranches d'âge :

Les petits..... 2,5/5 ans

Les moyens..... 6/8 ans

Les grands..... + de 8 ans

Cette méthode permettra d'adapter les activités en fonction de l'âge des enfants.

De plus, cette notion de petits groupes facilitera les échanges et la communication.

3 – La vie quotidienne

L'organisation de la vie quotidienne, et les rôles confiés à chacun des membres de l'équipe, permettra aux enfants d'apprendre à vivre en collectivité.

Les différents temps de la vie quotidienne se répartiront ainsi :

-7h30 – 9h30 : Accueil des enfants

Il sera assuré par un animateur et le directeur ou l'adjoint. Dès lors, des ateliers temps libre seront organisés pour les enfants qui arriveront avec leurs parents à l'accueil.

L'animateur s'occupera des activités et le directeur recevra les parents

- 9h30 – 10h00 : Mise en place des activités

-10h00 – 11h45 : Réalisation des activités par tranches d'âge

Pour les petits, pendant une heure environ, premier atelier, puis mise en place de la séance de jeux récréatifs à l'extérieur pendant une demi-heure.

Ce rythme de vie, qui allie ainsi l'effort et le ludique sera conservé tout au long de la journée.

PROJET PEDAGOGIQUE ALSH PRAYSSAS

-11h45 – 12h00 : rangement, toilette et temps libre pour toutes les tranches d'âge

-12h – 13h15 : Restauration

A table, les enfants se placeront où ils le désirent, donc souvent par affinité.
Les plus grands pourront aider les petits, ainsi se créera un échange entre les tranches d'âge.
Les animateurs se répartiront à chaque table et n'auront pas de place déterminée.
A l'issue du repas, les enfants (les plus grands) débarrasseront et nettoieront leur table.
Les plus petits ont à leur disposition des tables et chaises adaptées à leur taille.

-13h15 – 14h15 : Temps calme

Les enfants disposeront d'ateliers libres (lecture, jeux de société, relaxation, etc....).
Les animateurs contrôleront ces périodes, où les petits pourront dormir ou se reposer en écoutant un animateur leur raconter des histoires ou des contes.

-14h15 – 16h00 : Préparation et réalisation des activités par tranches d'âge

En fin de période, chaque groupe d'enfants rangera le matériel pédagogique qu'il aura utilisé.

-16h00 – 16h30 : Goûter

Ce temps sera l'occasion de réunir tous les enfants, il s'agira donc d'une période conviviale et calme.

-16h30 – 17h00 : Ateliers libres

Lecture, jeux de société, jeux de plein air et d'extérieur, expression.

-17h30 – 18h30 : Départ des enfants

Sous le contrôle d'un membre de la direction ou d'un référent et d'un animateur, ces départs s'effectueront de manière échelonnée.
Pendant cette période, des petits jeux seront proposés aux enfants.
Avant la fermeture, l'équipe d'animation rangera l'accueil de loisirs.

Le moment de la séparation parents / enfants est très important. C'est un moment qui est délicat pour l'enfant car ils sont très chargés affectivement.
C'est pourquoi, il conviendra que chacun envisage une progression et un aménagement à cet instant particulier.

De même, au moment des retrouvailles du soir, on retrouve des particularités identiques, bien que le transfert affectif ait à se faire dans l'autre sens.
C'est un moment qui nécessite que l'on s'y arrête et que l'on joue sur place avec son enfant avant de s'en aller.

VI – LA PREPARATION PEDAGOGIQUE

Plusieurs réunions associant l'équipe pédagogique de l'Accueil de loisirs et celle de l'IFAC etb GASCOGNE GUYENNE seront organisées tout au long de l'année en fonction des périodes de vacances.

L'équipe devra travailler en harmonie afin d'assurer une réelle continuité vis à vis des méthodes et programmes pédagogiques mis en place au sein de l'accueil de loisirs.

Chaque équipe devra s'orienter vers le même thème défini au préalable.

Ces réunions auront pour but de :

- Choisir la thématique de la période d'activité
- De valider les objectifs pédagogiques
- De définir les activités
- De définir un échéancier d'organisation (matériel, communication, préparation ...)
- De définir les rôles de chacun
- De faire un rappel sur la réglementation et la sécurité dans les accueils collectifs de mineurs
- De s'assurer de l'appropriation du projet pédagogique par l'ensemble de l'équipe

Conformément à L'avenant n° 196 du 11 avril 2023 relatif au temps de préparation des salariés exerçant des missions de face à face éducatif et/ou pédagogique relevant de la grille dite « générale », chaque animateur bénéficiera de temps de préparation obligatoire rémunéré : 10 % du temps à partir du 1^{er} septembre 2024 et 15% à partir du 1^{er} septembre 2025.

VII – LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Réévalués à chaque période les objectifs pédagogiques que nous nous fixons sont tenus et garantissent la réussite du projet pédagogique.

Objectifs pédagogiques généraux :

- Permettre aux enfants de développer des notions de responsabilisation, d'autonomie, et de prise d'initiative.
- Permettre aux enfants de vivre en collectivité (entraide et socialisation).
- Permettre aux enfants l'accès aux différents moyens de détente mis à leur disposition.
- Permettre aux enfants d'avoir un suivi et une complémentarité dans la réalisation des activités, de l'accueil périscolaire et de l'accueil de loisirs.
- Favoriser la découverte du patrimoine naturel et culturel.
- Favoriser l'épanouissement de l'enfant.

Objectifs pédagogiques complémentaires opérationnels

L'équipe pédagogique souhaite :

- Permettre aux enfants de découvrir et de vivre en harmonie avec le milieu environnant :
 - Le milieu humain à travers sa relation avec les autres.
 - La faune et la flore.
 - Les activités sportives.
 - Les activités aquatiques.
 - Les activités d'expression orale et gestuelle.
- Permettre aux enfants de vivre dans un milieu agréable et ludique.
- Permettre aux enfants d'avoir accès à la culture.
- Intégrer les enfants dans un processus intergénérationnel

1 - L'accueil d'enfants en situation de handicap

Intégrer, c'est « faire entrer dans un tout ». Ainsi, pour la personne handicapée, les temps en accueil de loisirs constituent un moyen, un moment et un lieu tout à fait propices à cette intégration.

L'objectif de cette intégration est donc bien de faire en sorte que l'enfant handicapé puisse préparer et vivre ses vacances parmi et avec les autres enfants.

La mise en œuvre de l'intégration nécessite deux préalables essentiels :

- que l'enfant soit en capacité d'accepter les règles de vie du groupe accueillant
- que le groupe accueillant soit en capacité d'aménager ses exigences en tenant compte de la singularité de la personne accueillie

C'est en jouant et en pratiquant ensemble des activités culturelles ou sportives que les enfants apprendront la tolérance, le respect de leurs différences et la solidarité dont la société a besoin.

Cette volonté d'intégration est partagée par la commune, l'équipe pédagogique et l'organisateur de l'accueil collectif.

2 - Les objectifs de l'accueil d'un enfant handicapé en accueil collectif de mineurs

L'équipe de l'accueil de loisirs s'est fixé des objectifs dans ce cadre précis et propose à l'enfant porteur de handicap :

- Qu'elle le reconnaisse comme **un enfant à part entière** au sein du groupe
- Qu'elle fasse preuve d'**égalité** et de **justice**
- Qu'elle ait de la **stabilité**
- Qu'elle **respecte son rythme**
- Qu'elle respecte sa personne et sa **dignité**
- Qu'elle prenne en compte ses **besoins spécifiques**
- Qu'elle prenne **du recul en étant référent**
- Qu'elle lui permette de **partager** des loisirs, comme et, avec les autres
- Qu'elle lui permette de **se sentir en sécurité** physique et affective
- Qu'elle lui permette de vivre des situations favorisant son **autonomie**
- Qu'elle lui permette d'**intégrer** les mêmes règles que les autres
- Qu'elle lui permette de prendre du **plaisir**
- Qu'elle lui permette de **participer** à des activités ou à des aventures
- Qu'elle lui permette de **se sentir reconnu** dans ses capacités

L'accueil de loisirs de Prayssas a accueilli pendant plusieurs années un jeune porteur de handicap physique qui participe pleinement à la vie de l'ALSH et dont la présence a permis de le faire évoluer notamment dans les domaines de l'autonomie et de l'adaptation à la vie en collectivité mais a aussi contribué à donner un autre regard du handicap aux enfants valides inscrits à l'ALSH.

Les protocoles d'accueil et de fonctionnement s'appuient sur le :

« **Guide pratique d'accueil d'enfants handicapés en structures de loisirs de mineurs - Guide à l'usage des organisateurs d'accueils de mineurs et de leurs équipes éducatives** »,

Réalisé par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations des Deux-Sèvres

VIII – LES ACTIVITES

L'équipe d'animation souhaite mettre en place un programme d'activités riche et varié développé sur l'année.

La présence de plusieurs accueils de loisirs à proximité pourrait permettre la mutualisation des moyens matériels et humains par rapport à des actions menées en commun.

L'équipe d'animation aura comme mission de s'intégrer dans les projets du groupe scolaire local, pour l'encadrement de sorties, mais aussi pour le support d'activités ou de projets spectacle.

Ces activités seront en rapport avec les objectifs pédagogiques et suivront les thèmes généraux fixés à travers le programme pédagogique.

Tout au long des vacances, nous établirons des activités autour de ces thèmes centraux en nous appuyant sur des manifestations culturelles et sportives et en adaptant le thème aux différentes tranches d'âges.

En effet, l'initiative pour les plus grands, est de créer un univers au sein de l'accueil de loisirs, imaginaire et dynamique, lequel évolue pendant une année, où l'enfant devient acteur et inventeur de son environnement.

Pour les plus petits, il s'agit de développer l'imaginaire et l'expression en créant un univers en fonction des thèmes.

Pour les plus grands, il s'agira de vivre des activités techniques (bricolage, ...) sportives (grands jeux thématiques...) et créatives (fabrication, création...).

En complément à ces activités d'autres activités pourront venir agrémenter la journée des enfants Il s'agira pour chaque période de l'année :

- **d'activités manuelles** : création de fresques, de mobiles, d'objets décoratifs, d'instruments de musique à l'aide d'éléments naturels, de peinture...
- **d'activités liées à l'eau** : initiation à la pêche, au canoë kayak, baignade au lac de Damazan, sorties en piscine.
- **d'activités sportives** : initiation au tir à l'arc, au basket sur la commune, au football, initiation au V.T.C, à la course d'orientation, à l'accrobranche...
- **d'activités artistiques et d'expressions orales et gestuelles** : chants, danses, initiation au théâtre, gymnastique.
- **de jeux divers** : petits jeux d'intérieur, jeux de société, grands et petits jeux d'extérieur, jeux d'éveil.
- **de mini-camps**
- **de sorties exceptionnelles** : échanges inter-centres, randonnées pédestres, visites socioculturelles, échanges intergénérationnels...
- **de journées/ semaines à thème** : journée sportive et de présentation des différentes thématiques abordées.
- **d'activités liées au bricolage, au jardinage** : entretien du jardin pédagogique, et réalisations de sculptures, de jeux et de mobiliers en bois.
- **d'activités culinaires** : découverte des spécialités selon les fêtes traditionnelles.
- **d'activités de découvertes extérieures** : bibliothèque avec lecture de contes aux enfants, lac, sorties en forêt.

PROJET PEDAGOGIQUE ALSH PRAYSSAS

Pour mener ces activités, nous appuyons le travail de réflexion et de recherche autour des 7 familles.

7 méthodes par tranche d'âge pour proposer un planning d'activité varié et attractif

Enfants de moins de 6 ans

Nous proposons un champ d'animations organisées en 7 familles, chacune se déclinant en plusieurs activités sur une période scolaire, de vacances à vacances. L'objectif est de permettre à chaque enfant de découvrir une famille conceptuelle selon ses appétences, garantissant ainsi la diversité des actions proposées.



CRÉATION

Bricolage : les activités manuelles, pour s'amuser et créer : décorations, petits objets... pour développer sa créativité et son imaginaire. Prendre le temps de réaliser des ouvrages de ses propres mains et selon ses propres goûts du moment.

Expériences : des activités qui allient sciences et loisirs pour donner le goût de l'expérience, de la découverte, de l'apprentissage ! Toutes nos expériences utilisent des composants non dangereux pour les enfants et leur environnement.

MOUVEMENT

Motricité : se déplacer, grimper, sauter, faire de l'exercice en s'amusant et en testant ses limites en toute sécurité ! La structuration de l'espace chez l'enfant est longue pour arriver à le concevoir et se l'approprier, pour y être avant tout à son aise.

Danse et cirque : initiation à la danse, aux déplacements en rythme, à la composition d'ensemble, à la coordination des mouvements. Manipulation d'objets, équilibre, expression du visage et du corps, le cirque se mêle à la danse dans notre apprentissage du mouvement.

EXPRESSION

Théâtre : s'exprimer par le corps et la voix, savoir utiliser l'espace et ses émotions, apprendre à jouer avec ses partenaires. Découvrir l'autre par sa différence ou le reflet de nos émotions.

Éveil musical : découverte des instruments de l'orchestre et des styles musicaux. Mettre en relation la musique, la peinture, la danse. Exprimer sans nommer.

Développer ses sens : initiation à la langue des signes, pour s'exprimer autrement, apprendre à voir et signer les mots, allier le geste à la parole.



ENSEMBLE

Construction : donner vie à un ensemble, les jeux de construction fédèrent les enfants autour d'un objectif commun. Seul il me faudra attendre de grandir ou il me faudra plus de temps pour bâtir une forteresse, une ville, un robot... ensemble nous pouvons créer l'univers, ensemble nous pouvons avancer, nous amuser, le faire maintenant !

Jeux de société : véritable école de la vie, le jeu de société est un indispensable à la socialisation du jeune enfant, souvent capable de pressentir les enjeux avant d'avoir pleinement compris la règle.

MONDE

Eco-citoyenneté : partir à la découverte du monde végétal et animal, comprendre que nous formons un tout, c'est apprendre à défendre et à protéger le vivant !

Atelier jardinage : du semis à la récolte, apprendre à cultiver au rythme des saisons ! En jardin, hors-sol, en pot, « la vie trouve toujours un chemin », Mais on peut, on doit l'y aider...

IMAGINATION

L'objectif est de faire découvrir de **nouvelles histoires**, mais surtout de donner goût à la découverte en stimulant l'ensemble des sens !

Au-delà de la **lecture**, nous choisissons d'accentuer les ambiances en proposant des contes chantés, dansés, mimés, goûtés !

L'histoire se décline pour être perçue par le plus grand nombre en servant les appétences de chacun.

RELAXATION

Les semaines sont parfois longues et la fatigue physique et morale se fait sentir...

Les ateliers **Yoga et Relaxation** s'intègrent de manière permanente et récurrente dans la journée. Ils peuvent amorcer, ponctuer et/ou clôturer une journée.

Des exercices centrés sur la respiration et le rythme, pour que chacun prenne le temps de reprendre son souffle ! Chaque enfant pourra s'apaiser et se relaxer pour couper une semaine souvent intense.

PROJET PEDAGOGIQUE ALSH PRAYSSAS

Enfants de 6 à 15 ans

CULTURE

Elle déclinera des activités autour du **théâtre, de la peinture, des arts plastiques, de l'expression corporelle, du chant, de la musique**... pour s'exprimer par le corps, la voix ou instrument, savoir utiliser l'espace et ses émotions, apprendre à jouer avec ses partenaires.

C'est apprendre à créer du commun, de la culture, par l'édition d'un **journal**, en écrivant un article, en réalisant une interview d'autres enfants, en présentant le patrimoine culturel. C'est construire un dialogue dans un atelier **d'éloquence** ou créer un spectacle : de l'histoire à la mise en scène en passant par les décors. C'est renforcer sa **culture scientifique et numérique** par des temps de sensibilisation avec les ressources du CLEMI ou des actions de codage.

CITOYENNETÉ

Ecologie : partir à la découverte du monde végétal et animal, comprendre que nous formons un tout, c'est apprendre à le défendre. Les ateliers d'observation ou de jardinage sont complétés par des jeux comme le jeu de l'oie des ODD.

L'engagement est au cœur de la citoyenneté actuelle : promotion des droits de l'enfant avec nos kits UNICEF, ou encore de l'égalité fille garçon pour nourrir une réflexion... et agir par la réalisation d'affiches présentées à tous ou de quizz.

Les **valeurs de la République et la laïcité** pour prendre conscience de ce qui nous rassemble, du sens de la démocratie, de la liberté d'expression...

SPORT

Les enfants bénéficieront **d'initiations sportives** à travers un cocktail multisport en lien avec les sports proposés à Pibrac, et la découverte de nouveaux **sports insolites** comme le tchoukball, mixtes comme le badminton ou l'ultimate frisbee, stratégiques comme le flag football ou les échecs, olympiques pour se reconnecter aux valeurs de l'olympisme (respect, amitié, excellence).

Les enfants **se dépensent** avec la zumba, jouent et gagnent ensemble à travers les jeux physiques coopératifs ou les chorégraphies endiablées. Ils s'éveillent aux questions de mixité, de stéréotypes, d'égalité, d'inclusion par notre programme de **sport citoyen**.



SANTÉ

Apprenons à être bien dans nos baskets ! Apprenons à gérer nos émotions ! Apprenons à percevoir qui nous sommes... Les enfants s'impliquent dans leur santé, par des actions ludiques de **bien-être, d'estime de soi, de gestion et d'expression de ses émotions**. Elles seront complétées par des séances de **yoga et de relaxation**. Des exercices centrés sur la respiration et le rythme, pour que chacun prenne le temps de reprendre son souffle !

Les enfants suivront le **programme YAKA**. Dispositif complet, il amène les enfants à apprendre à se connaître, découvrir les bienfaits de l'activité physique, les principes de l'équilibre alimentaire, le fonctionnement du sommeil, le handicap, l'hygiène corporelle...

PUR LOISIR

Du jeu, du jeu, et encore du jeu. La scolarité, le sport après l'école, les cours de chant... les enfants d'élémentaires sont souvent très sollicités. La famille « pur loisir » offre la possibilité de **se changer les idées, de se détendre ou de se défouler, de rire avec ses amis, de s'en faire de nouveaux**.

Les enfants retrouveront avec joie et bonne humeur les jeux physiques et de plein air (jeux de ballons, de raquettes, de poursuite, de coopération...) et les jeux de notre ludothèque : Magic Rabbit, escapes games, Jungle Speed, Micro-Macro...

APPRENANT

La famille « apprenante » résonne fortement avec les activités proposées dans le cadre des **activités scolaires**.

Nous avons décidé de travailler sur 5 compétences clés à savoir : **lire, écrire, compter, respecter autrui, s'exprimer à l'oral**. Nous avons sélectionné les activités pour compléter l'enseignement, renforcer les compétences scolaires, susciter la curiosité, l'envie et le plaisir d'apprendre. La programmation s'inscrit dans la mise en œuvre du socle commun des connaissances, des compétences et de culture.

Nous retrouvons autant les défis Mathador, que la création de récits avec Dixit ou les débats philosophiques de Philofables.

DIY (DO IT YOURSELF)

C'est l'enfant qui prend les choses en main. Grâce à un espace matérialisé avec du matériel dédié, **les enfants en groupe décident de ce qu'ils vont fabriquer**. Cela peut-être une fresque sur le mur, un sac à main ou un engin de l'espace. L'intérêt de cet atelier est le travail en intelligence collective.

La famille DIY permet à chaque enfant de laisser libre cours à sa créativité, à ses envies. Inspiré du mouvement maker, les enfants disposent de ressources techniques avec des livres d'activité pour apprendre à faire seul, de vidéos en ligne le cas échéant. D'une période à l'autre les enfants peuvent demander l'achat de matériel. C'est un atelier, un garage, un fablab...



PROJET PEDAGOGIQUE ALSH PRAYSSAS

L'organisation des activités est rythmée par un programme d'animation annuelle à partir duquel des thématiques pédagogiques sont développées

CALENDRIER DES CAMPAGNES NATIONALES 2022-2023



N'oubliez pas de communiquer sur vos actions sur vos réseaux sociaux et de transmettre les photos et informations au service communication. Vous recevrez avant chaque campagne des affiches à encadrer dans vos structures.

A ces activités s'ajoutent des sorties comme :

Le cinéma d'Aiguillon, le lac de Lacépède, la bibliothèque et la médiathèque de Prayssas, la MARPA, l'Ehpad, une visite culturelle, une rencontre avec les habitants du village et tous les acteurs locaux ou intercommunaux peut être envisagée, activités extérieures (football, canoë kayak, orientations, grands jeux.....),

Pour l'organisation des sorties exceptionnelles, les parents sont informés et chargés de donner leur accord.

Tout au long de l'année, nous suivons nos thèmes généraux en les associant à des thèmes traditionnels voire exceptionnels selon les spécificités de l'équipe d'animation.

C'est pourquoi, en accord avec l'équipe d'animation, nous avons décidé de mettre en place selon les périodes et les saisons de l'année, un calendrier spécifique pour chaque tranche d'âge.



PROJET PEDAGOGIQUE ALSH PRAYSSAS

Les enfants de plus de 8 ans pourront bénéficier de camps et mini camps de 4 jours, les destinations étant à déterminer, en camping ou dans des structures en dur. Pour les plus jeunes des nuits « bivouac » seront proposées.

Le but de ces activités est de permettre aux enfants de s'épanouir et de s'enrichir en favorisant la découverte de leur territoire, l'échange et la socialisation.

IX – LES DIFFERENTES RELATIONS

Directeur – animateurs

Ils entretiendront des relations homogènes, cohérentes, harmonieuses et coordonnées. Toutes les informations devront être communiquées au directeur et diffusées aux animateurs.

Animateurs – animateur

Ils se soucieront de travailler avec les mêmes démarches pédagogiques sur toutes les actions menées (périscolaire, petites vacances et mercredis).

De plus, ils veilleront à se communiquer toutes les informations inhérentes aux différents problèmes rencontrés.

Animateurs – enfants

L'équipe d'animation entretiendra une relation homogène à l'égard des enfants. L'équipe sera donc à l'écoute des enfants, attentive aux différentes demandes des enfants et disponible. Au sein du groupe, entre enfants et animateurs, entre enfants et enfants les relations devront être vécues agréablement.

Les animateurs veilleront à la sécurité morale, physique et affective du groupe d'enfants et de chacun d'entre eux.

De plus, il est impératif que chaque adulte applique les consignes suivantes :

- Ne pas fumer à l'intérieur de la structure et en présence des enfants,
- Parler de manière correcte entre animateurs et avec les enfants,
- S'adresser aux enfants avec douceur.

Si l'animateur avait à s'adresser à un parent, il tâcherait dans la mesure du possible de s'isoler et le fera sous contrôle du directeur ou de la directrice.

Directeur – animateurs – parents

L'équipe d'animation et plus particulièrement le directeur ou la directrice, devront informer les différentes familles de la bonne intégration de leur enfant au sein du groupe et de leur bonne participation aux activités proposées par l'accueil de loisirs. Plus simplement, l'équipe d'animation devra entretenir avec les parents des contacts suivis et de qualité.

Avec l'école et avec les enseignants

Concertation et travail en collaboration avec les enseignants dans la mesure du possible. Des travaux entamés à l'école peuvent être poursuivis ludiquement durant les vacances.

Définition du rôle de chacun. Travail en complémentarité permettant de définir la mise en place de différentes activités afin d'éviter monotonie et répétitions.



PROJET PEDAGOGIQUE ALSH PRAYSSAS

Avec l'extérieur

Des sorties exceptionnelles pourront être programmées 3 à 4 fois dans l'année. Ces sorties auront pour objectif de permettre à l'enfant d'avoir un contact avec les habitants du village et les diverses associations. Il pourra aussi s'agir de sorties ludiques permettant aux enfants de tout simplement s'amuser.

Ainsi ce lien offrira la possibilité aux enfants de se distraire, d'avoir une ouverture d'esprit sur l'extérieur, mais aussi, d'entretenir des échanges avec les différents acteurs locaux.

X – LE BILAN ET L'ÉVALUATION : LA DÉMARCHE QUALITÉ

L'IFAC, afin de garantir la qualité de ses actions dans le cadre des accueils de loisirs péri et extra scolaires, a créé avec l'AFNOR, en 2013, une norme « engagement de service » pour la qualité pédagogique des accueils de loisirs (« Quali'loisirs », ref. 250). Cette démarche, en lien avec nos équipes pédagogiques et assistée par la direction pédagogique, veille au respect de la qualité de l'accueil, de l'organisation et des activités proposées. Ces évaluations et analyses, complétées par des enquêtes auprès des parents ; permettent de construire et mettre en place des plans d'amélioration. Ils font l'objet d'une information et d'une concertation avec la collectivité locale.

Cette démarche nous permet de :

- Sécuriser et garantir l'action et les services rendus aux familles.
- Outiller les équipes d'un outil méthodologique commun.
- Garantir une action éducative identifiable partout et pour tous.
- Accompagner l'essor du métier, autant pour sa professionnalisation que pour relancer les volontés d'engagement.

Le suivi de la qualité de nos accueils est articulé autour de 8 axes :

1. Garantir un accueil et une qualité relationnelle pour l'enfant et sa famille.
2. Prévenir et garantir la sécurité des enfants
3. Développer un projet pédagogique et proposer des activités ludiques et éducatives en adéquation avec le projet éducatif territorial
4. Proposer des activités en lien avec la vie locale, l'environnement, la culture et le patrimoine
5. Aménager des espaces et des locaux adaptés aux enfants, aux familles et aux équipes d'animation
6. Former et accompagner les équipes d'encadrement pour la qualité du service
7. Favoriser l'implication et les relations avec les familles
8. Assurer une communication régulière sur la vie du centre.



PROJET PEDAGOGIQUE ALSH PRAYSSAS

Ces objectifs sont concrétisés par 24 engagements simples et clairs et donc certifiés par l'Afnor. La démarche qualité est aussi un système de management des Accueils de Loisirs reposant sur une charte :

- Chaque directeur s'engage à mettre en œuvre la « charte » sur son accueil de loisirs.
- La démarche qualité n'est pas une démarche de contrôle ; c'est une démarche de progression.
- Elle n'est pas une démarche descendante ; elle implique les équipes, les directeurs, les coordinateurs, la collectivité.

Une ou plusieurs réunions par trimestre permettra aux équipes de faire un bilan par rapport aux objectifs qu'elles s'étaient fixés. Cet échange sera complété par un autre, plus bref, qui s'effectuera en présence des enfants et qui permettra aussi de faire évoluer, parfois même, de réajuster le programme pédagogique.

Pour les animateurs qui seront en stage pratique, une évaluation individuelle aura lieu à mi- séjour afin qu'ils puissent contrôler leur évolution et formuler les objectifs précis à donner à la suite de leur formation.

Le directeur ou la directrice s'appuiera sur les critères d'évaluation suivants :

- Aptitude à la vie en collectivité,
- Respect des relations, qualité de la communication au sein de l'équipe,
- Respect des enfants,
- Respect des lois en vigueur et de leurs interdits,
- Investissement dans toutes les activités de l'accueil de loisirs,
- Capacité de réflexion, d'auto-analyse, conscience des réalités.

En fin de séjour :

Des réunions auront lieu dans les locaux de l'accueil de loisirs, à l'issue des congés scolaires qui permettront de quantifier et d'analyser les différentes actions menées par la structure.

Ces réunions permettront de savoir si les objectifs ont été atteints, de soulever les problèmes et les points positifs rencontrés. Ainsi, ces réflexions permettront à chaque équipe d'évoluer dans leur démarche pédagogique au sein de chacune des structures. De plus, les animateurs feront le point sur :

- le fonctionnement et l'organisation de l'accueil de loisirs
- conseils et/ou propositions pour l'organisation du prochain accueil de loisirs



XI – LA SÉCURITÉ

L'impératif de sécurité

Nous considérons la sécurité comme un impératif évident. Nous demandons aux équipes d'appliquer la réglementation et certaines règles de sécurité comme un préalable et non pas comme un objectif parmi d'autres. Nous utiliserons plusieurs moyens d'information (affichage, courrier nominatif, mail, sms) et un rappel des règles communes à appliquer dans les situations courantes (surveillance, activité, déplacement à pied, à vélo, en transport collectif, baignade). Pour se faire, nous mettrons à disposition de chacun une ressource écrite et dématérialisée qui s'appelle « le livret de l'animateur » et des points réguliers seront faits lors des réunions de préparation.

Sensibiliser et désigner un animateur référent pour :

- Les fiches sanitaires : son rôle sera de veiller à ce que l'équipe ait celle de chaque enfant et qu'elles soient correctement rangées. Au début de chaque classeur, il mettra en évidence les régimes particuliers et les allergies de toutes sortes (PAI).
- Les trousse à pharmacie : son rôle sera de veiller à ce que la pharmacie centrale soit toujours approvisionnée (il tiendra un inventaire) et que les trousse soient toujours complètes.

Sensibiliser et rappeler à chacun de :

- Connaître les consignes en cas d'incendie, repérer les extincteurs et les alarmes incendie (des exercices d'incendie seront mis en place une à deux fois dans l'année).
- Mettre en place des exercices PPMS afin de se préparer et gérer une situation d'événement majeur de la manière la plus appropriée afin d'en limiter les conséquences.
- Veiller à ce que les animateurs soient présents dans la cour avant les enfants et en nombre suffisant pour gérer et animer ce lieu extérieur. Les animateurs se placeront de façon à avoir une vision globale de ce qui se passe dans la cour.
- Veiller à sécuriser la réserve et l'utilisation des objets dangereux (cutter, ciseaux à pointe).

Sensibiliser et rappeler à chacun que lors des sorties, il faut :

- Laisser un double de la fiche de sortie au centre et emmener de quoi appeler le centre en cas de difficulté.
- S'équiper de la trousse à pharmacie (sans oublier les PAI) et vérifier son contenu.
- Avoir reconnu les lieux pour garantir la sécurité lors du déroulement de l'activité.
- Veiller à ce que les enfants restent groupés et relativement calmes durant le trajet avec un positionnement des animateurs selon la réglementation du déplacement à pied.
- Redoubler de vigilance lors des traversées pour que les enfants soient bien regroupés et traversent de la manière la plus prudente possible sur les passages piétons.
- Expliquer aux enfants les règles de sécurité et les faire participer aux rappels de celles-ci et à leur bonne mise en oeuvre.
- Compter et recompter encore les enfants.

Sensibiliser et rappeler à chacun concernant les soins et médicaments :

- Tous les soins effectués devront être notés dans le cahier d'infirmier et effectués avec des gants.
- Aucun médicament ne devra être accepté et administré sans ordonnance et l'avis du directeur.
- Lorsque le temps l'impose, les animateurs veilleront à ce que les enfants soient suffisamment protégés (casquette, crème solaire, manteau...). Les animateurs pourront mettre en place un thermomètre extérieur avec des consignes données aux enfants selon la température à respecter. Ces consignes pourront être établies avec les enfants selon le non négociable décidé par l'équipe d'animation en amont et ce qui pourra être négocié avec eux.

Sensibiliser et rappeler à chacun les règles d'hygiène alimentaire :

- Vérifier le conditionnement des pique-niques
- Vérifier que la quantité soit adaptée au nombre de participants
- Informer afin qu'ils puissent prévoir les repas pour les régimes particuliers (PAI)

Sensibiliser et rappeler à chacun les règles de protection lors des situations particulières

- Sensibiliser et rappeler à chacun les règles d'hygiène accentuée par la Covid-19 :
- Rappeler et montrer comment nous nous lavons les mains (savon, gel hydro alcoolique)
- Respecter et appliquer les protocoles sanitaires et le cadre de fonctionnement en vigueur
- Organiser le rafraîchissement régulier des enfants et adultes en situation de canicule